

Aiglemont Arreux Les Ayvelles Balan **Bazeilles Belval** Chalandry-Élaire La Chapelle Charleville-Mézières Cheveuges Cliron Daigny Damouzy Dom-le-Mesnil Donchery Étrépigny Fagnon Fleigneux Flize Floing Francheval La Francheville Gernelle Gespunsart . Givonne Glaire La Grandville Hannogne-Saint-Martin Haudrecy Houldizy Issancourt -et-Rumél Illy Lumes La Moncelle Montcy-Notre-Dame Neufmanil Nouvion sur Meuse Nouzonville Noyers-Pont-Maugis Pouru-aux-Bois Pouru-Saint-Rémy Prix-lès-Mézières Saint-Aignan Saint-Laurent Saint-Menges Sapogne-Feuchères Sécheval Sedan **Thelonne** Tournes Villers-Semeuse Villers-sur-Bar Ville-sur-Lumes Vivier-au-Court Vrigne-aux-Bois Vrigne-Meuse Wadelincourt

ÉDITO

Toujours plus solidaires

Parce qu'elle possède plus de moyens que n'importe laquelle de nos communes, Ardenne Métropole prouve depuis sa création qu'elle est en capacité de mener à bien des projets irréalisables sans elle. Le plus emblématique est bien sûr le campus universitaire qui accueillera ses premiers étudiants en septembre prochain, mais il n'est pas le seul, loin s'en faut : dans des domaines peut-être moins prestigieux mais qui influent directement sur la qualité de vie de chacun de ses habitants, notre communauté d'agglomération réalise chaque année des travaux indispensables qu'elle est la seule à pouvoir se permettre compte tenu de leur coût, comme la modernisation des canalisations d'eau potable ou d'assainissement. Même chose pour notre réseau de transports en commun, la collecte et le traitement des déchets ou la mise à disposition d'une flotte de véhicules électriques proposés en autopartage.

Mais il faut toujours tenter de faire plus et mieux, y compris en matière de solidarité. C'est pourquoi nous avons pour projet de créer un fonds communautaire de développement territorial, doté de 500 000 euros provenant directement du budget de l'agglo. En clair, il s'agirait de soutenir financièrement des projets portés par une ou plusieurs communes de notre territoire. On s'en doute, si cette proposition est validée en conseil communautaire, tous les dossiers présentés ne pourront prétendre à cette aide : il faudra qu'ils répondent à des critères clairement définis et concernent des domaines dans lesquels Ardenne Métropole intervient déjà, comme l'enseignement ou la transition énergétique. En un mot, il s'agit de nous permettre d'accroître encore cette solidarité intercommunale qui constitue sans doute le principal marqueur de notre communauté d'agglomération. Et ça, ça n'a pas de prix...

Boris Ravignon Président d'Ardenne Métropole Maire de Charleville-Mézières

Programme local de l'habitat : 700 nouveaux logements par an

Ardenne Métropole achève actuellement le diagnostic du parc de logements présents sur son territoire, public comme privé, et de son occupation. Le but, améliorer la qualité de ces habitations et donc lutter contre la baisse démographique.

Dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es... Depuis bientôt un an, les services d'Ardenne Métropole, avec l'appui de l'agence d'urbanisme de Reims, se sont lancés dans un vaste travail de recensement et d'expertise visant à obtenir la vision la plus précise possible de l'offre et des besoins de logement, que cette offre soit publique ou privée. Bien qu'encore en cours, cette étude a déjà permis de mettre à jour plusieurs caractéristiques (1), donc d'élaborer autant de préconisations, le but étant d'utiliser à bon escient le levier «logement» pour lutter contre la baisse démographique que nous subissons.

Pour ce faire, quitte à enfoncer une première porte ouverte, le plus efficace est de répondre aux besoins. Or ces derniers évoluent rapidement : à l'échelle nationale, le nombre moyen de personnes vivant sous un même toit est passé de 2,9 en 1975 à 2,1 aujourd'hui. Présenté autrement, il faut plus de logements pour héberger le même nombre de personnes. Une constatation qui vaut aussi pour Ardenne Métropole (2,16). Et à défaut de pouvoir présenter une offre permettant de répondre à cette demande, les insatisfaits sont incités à se tourner vers des territoires correspondant mieux à leurs attentes...

Des aides pour les remises en sécurité et aux normes de confort

Plusieurs dizaines de Sedanais, qu'ils soient propriétaires occupants ou bailleurs, ont déjà bénéficié des aides proposées depuis 2015 dans le cadre de l'Opah (opération programmée d'amélioration de l'habitat), aides destinées à financer des travaux de remises en sécurité et de confort (économie d'énergie, isolation, adaptation au maintien à domicile...). Les propriétaires occupants les plus modestes peuvent prétendre à un chèque couvrant jusqu'à 90 % du montant de leurs travaux, avec un plafond fixé à 20 000 € HT. Pour les propriétaires bailleurs, ce plafond grimpe de 60 000 € à 80 000 € HT, et peut atteindre jusqu'à 55 % de la facture subventionnable. Deux bonnes nouvelles : en lien avec le programme d'actions « Cœur de ville », l'Opah va être prolongée sur Sedan jusqu'en 2022 et une nouvelle opération va également être bientôt accessible aux habitants de certains quartiers de Charleville-Mézières.

Contact: Soliha

5 rue du Vaudidon à Charleville-Mézières 0800 400 240 - opah.sedan@outlook.fr





Qualité et diversité au programme

Seconde porte ouverte : maisons et appartements vieillissent. Et en la matière, sur Ardenne Métropole, le parc de logements affiche une part non négligeable de logements anciens voire vétustes, notamment pour ce qui concerne le parc privé des pôles urbains, qui affichent près de 10 % d'habitations « potentiellement indignes ».

Une fois ces constats dressés, que faire ? C'est pour répondre à cette question que l'agglo compte prochainement présenter un PLH (programme local de l'habitat), document qui doit être soumis au vote des élus communautaires avant la fin de l'année. Un programme ambitieux : il doit prévoir chaque année, de 2020 à 2026, la mise sur le marché de 700 « nouveaux » logements : soit environ 500 constructions neuves et 200 maisons ou appartements réhabilités. Le tout en jouant sur la diversité (offres adaptées aux jeunes, aux seniors, logements sociaux ou de standing) et la qualité avec respect de toutes les normes en viqueur. Le niveau d'effort sera proportionnel au parc de logements existant actuellement sur chacune des communes de l'agglo. Sachant que parallèlement, les incitations financières à la rénovation de logements vont se développer.

Une offre adaptée aux étudiants

Pour se montrer efficace, un plan d'actions à long terme comme celui concernant l'habitat doit anticiper l'évolution de la population locale. Le nombre d'étudiants présents sur le territoire communautaire devant augmenter avec l'ouverture du campus universitaire (objectif: 4000), il leur faudra des logements plus nombreux. En partenariat avec l'Adil (agence départementale d'information sur le logement), Ardenne Métropole s'apprête à lancer une nouvelle offre à leur intention. Les jeunes intéressés, qu'ils soient étudiants, apprentis ou en alternance, se verront proposer de loger chez l'habitant, notamment des seniors. Au cas par cas, le loyer pourra se transformer en services de la vie quotidienne rendus par l'occupant au propriétaire : courses, entretien, bricolage, jardinage... L'Adil est en phase de prospection des propriétaires potentiellement intéressés, l'objectif étant de mettre chaque année sur le marché une quinzaine de ces offres intergénérationnelles.

Contact: Adil 08 6 rue Noël à Charleville-Mézières 03 24 58 28 92

Habiter mieux en Ardennes

En partenariat avec le conseil départemental, Ardenne Métropole porte une autre action visant elle aussi à améliorer la qualité des logements de son territoire: « Habiter mieux en Ardennes ». Sont plus particulièrement visées les économies d'énergie et la rénovation thermique des logements. l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, la résorption de l'habitat indigne ou vacant, ainsi que les copropriétés fragiles. Les propriétaires occupants et bailleurs peuvent obtenir des aides représentant de 30 à 50 % du montant des travaux subventionnables (aides non cumulables avec les celles de l'Opah).

Contact: www.habitermieux08.fr habitermieux08@urbam.fr / 03 24 71 00 91

(1) le parc immobilier existant sur te territoire communautaire comporte 56 % de maisons, 60 % de logements construits entre l'après-guerre et les années 1990, 49 % de logements occupés par les propriétaires et 28 % de logements locatifs sociaux.











15 Faubourg Fond De Givonne 08200 Sedan • 03 24 27 11 56



Collecte des déchets verts

Cette opération gratuite est proposée aux personnes âgées d'au moins 75 ans et/ou handicapées du territoire. L'édition 2019 se déroulera du ler avril au 31 octobre.

Les personnes souhaitant bénéficier de ce service peuvent s'inscrire jusqu'au vendredi 26 avril 2019. Passé ce délai, les nouvelles demandes d'inscription seront prises en compte pour la session 2020. Les habitants ayant déjà bénéficié de ce service les années précédentes n'ont pa à se réinscrire.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie. Il est à retourner complété et accompagné de la copie de la carte d'identité (personnes de 75 ans et +) ou de la copie de la carte d'invalidité (personnes handicapées) par courriel à dv@ardenne-metropole.fr ou par voie postale à Ardenne Métropole - Service des Collectes et de la Prévention - 5 avenue François Sommer 08200 Glaire.



Renseignements: 0800 29 83 55 (appel gratuit) ou dv@ardenne-metropole.fr



Retour du compost en déchèterie

Le printemps arrive à grands pas, prenez soin de votre jardin en lui apportant un fertilisant naturel!

VALODEA organise, en collaboration avec Ardenne Métropole, la session printanière de l'opération « Retour du compost en déchèterie » 13^{ème} édition.

Cette opération a pour but de sensibiliser les habitants au tri des déchets ménagers (déchets verts notamment) et les récompenser pour leurs gestes éco-citoyens. Aussi, du 19 mars au 14 avril, les usagers pourront aller chercher gratuitement du compost (dans la limite des stocks disponibles) dans les déchèteries suivantes : Aiglemont, Flize, Gespunsart, Glaire, Montcy-Notre-Dame, Pouru-Saint-Rémy et Vrigne-aux-Bois.

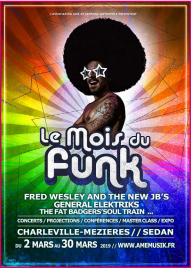
Valodéa : www.valodea.fr - prevention@valodea.fr - 03 24 55 65 23 Ardenne Métropole : www.ardenne-metropole.fr regie.dechets@ardenne-metropole.fr - 0800 29 83 55 (appel gratuit)

RDV culturels

Concerts, expos, projections, conférences, ateliers, spectacles...: retrouvez les nombreuses animations proposées par les Médiathèques, le Conservatoire, ou encore le programme de la saison « entre petits & grands » sur ardenne-metropole.fr







L'actualité des équipements ludiques

Centre Aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières



ouvert aux horaires « période scolaire » du 25 février au 24 mars.

fermé pour vidange du 25 mars au 5 avril.

 $\label{lem:conditions} A \ nimations, horaires \ tarifs...: www.ardenne-metropole.fr$

- ◆ Centre Aquatique de Sedan
- Piscine de la Ronde Couture Charleville-Mézières
- ◆ Patinoire Elena Issatchenko Charleville-Mézières

ouverts aux horaires « période scolaire »

Lettre d'information mensuelle (sauf juillet-août) éditée par Ardenne Métropole - Directeur de la publication : Boris Ravignon - Rédaction : Direction commune de la communication, Place du Théâtre BP490 - 08109 Charleville-Mézières cedex - Photographies : Direction de la communication / AdobeStock - Régie pub : 2F communication 03 24 32 15 30 - Dépôt légal : CHA-16-2-002432 - Impression : Yakaprint - papier 100% recyclé - Infos : accueil@ardenne-metropole.fr - 03 24 57 83 00 - www.ardenne-metropole.fr